

**Premier Anniversaire**  
**de l'entrée en vigueur du Statut de Rome**  
**de la Cour pénale internationale**

**Message de :**  
**Jimmy Carter\***  
**The Carter Center**

---

\* Lauréat du Prix Nobel de la paix et ancien Président des Etats-Unis d'Amérique

Aux yeux des générations à venir, cette année marquera un tournant historique pour le combat que nous menons afin de faire triompher la justice dans le monde. Ainsi, l'élection d'un groupe de juges éminemment qualifiés et la prestation de serment du Procureur Luis Moreno-Ocampo, personnalité distinguée, le 16 juin dernier, confèrent encore un peu plus de réalité à notre idéal : instituer une juridiction internationale permanente qui soit compétente pour juger les crimes les plus atroces, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocides. Je souhaite bonne chance aux juges, au Procureur ainsi qu'à tous les membres du personnel de la Cour pénale internationale (CPI) dans l'accomplissement de leur lourde mission.

Pendant près d'une décennie, le Centre Carter a apporté un soutien sans faille au projet de cour pénale internationale. En 1997, notre centre et le groupe *No Peace Without Justice* ont réuni à Atlanta des acteurs clés de la scène internationale pour participer à une conférence sur le thème : « Les Etats-Unis et la création d'une cour pénale internationale permanente ». A cette époque, j'avais déclaré qu'une telle institution ne serait certes pas la panacée mais qu'elle constituerait une bonne solution à la fois pour les Etats-Unis et pour l'ensemble des nations. Et j'ajoutais qu'elle marquerait l'étape suivante sur le chemin qui nous conduit vers un monde plus juste, dans lequel règne la paix, et que les Etats-Unis avaient le devoir d'ouvrir la voie. Un an plus tard, des représentants du Centre Carter se rendaient à Rome à l'occasion de la Conférence destinée à élaborer le traité constitutif de la CPI pour former, en partenariat avec d'autres organisations non gouvernementales, un groupe de soutien américain et international au projet de CPI. J'ai envoyé de nombreux courriers et je me suis entretenu personnellement avec des dizaines de chefs d'Etat pour les encourager vivement à ratifier le Statut de la CPI.

Au moment où la Cour se met au travail, j'ai bon espoir que la perspective de voir désormais les auteurs de génocides et autres crimes odieux rendre des comptes devant la communauté internationale enverra un message lourd de signification aux Etats-Unis et aux autres pays qui n'ont pas encore ratifié le Statut de Rome quant aux effets du droit et de l'action concertée au plan international. Dorénavant, les sociétés et les peuples les plus exposés s'en remettent à la Cour pour demander aux auteurs des crimes les plus graves de répondre de leurs actes et prévenir, par sa fonction dissuasive, d'autres horreurs. Les premières affaires traitées par la Cour annonceront l'avènement d'une ère nouvelle : le règne de la justice pour le monde entier.